

Votants : 82  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 16 octobre 2015  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 27 octobre 2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 octobre 2015

### TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2014

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Alain CHAUFFIER à Gérard GIBAUT, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Thierry DEVAUTOUR à Bruno JUGE, Véronique HENIN-FERRER à Christian BREMAUD, Gérard LABORDERIE à Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Sophia MARC à Jacques BILLY, Dany MICHAUD à Florent JARRIAULT, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Michel PAILLEY à Dominique SIX, Céline VALEZE à Stéphane PIERRON

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Joël MISBERT par Michel HALGAN

#### Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN

#### Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Sylvie DEBOEUF, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Véronique HENIN-FERRER, Gérard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Céline VALEZE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

PREFECTURE DEUX-SEVRES

06 NOV. 2015

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 OCTOBRE 2015

### TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2014

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, titulaire de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité à l'intérieur de son périmètre, a confié à la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération Niortaise (SEMTAN) l'exploitation du transport urbain par contrat de Délégation de Service Public d'une durée de 6 ans à compter du 1er septembre 2010 jusqu'au 31 août 2016.

Vu l'article L 1411-3, R 1411-7, et 8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 29-2 du Contrat de Délégation du Service Public signé le 24 août 2010 entre la CAN et la SEMTAN ;

Vu le rapport d'activité adressé par la SEMTAN à la CAN dans les délais impartis pour l'année 2014 ;

Considérant que l'objectif initial de ce Contrat de Délégation de Service Public des transports consistait à mettre en place au 04 juillet 2011 un nouveau réseau entièrement restructuré pour notamment :

- Améliorer son attractivité commerciale, en particulier au regard du Grand Public et capter de nouveaux clients ;
- En recherchant en termes d'organisation de la production le maximum de gains de productivité ;
- Adapter l'offre de transport aux besoins de la demande ;
- Réduire les temps de parcours ;
- Relier directement les quartiers d'habitat dense entre eux et aux zones d'emplois, d'enseignement, de commerces et de loisirs ;
- Développer les ventes de titres et les recettes tarifaires Grand Public ;
- Augmenter le taux de couverture des charges par les recettes commerciales ;
- Maîtriser la contribution financière forfaitaire de l'Autorité Délégante.

Considérant que l'année 2014 est la troisième année pleine du contrat de D.S.P. avec le réseau restructuré ;

Cette année a été marquée par la passation de l'avenant 5 au contrat (validation en Conseil Communautaire de juin 2015) qui a diminué la contribution de la CAN de -410.259 € valeur janvier 2010.

L'avenant 5 avait notamment pour objectif :

- La révision de la consistance de l'offre sous-traitée sur la ligne M ;
- La modification de l'offre du réseau Chrono TAN à compter de novembre 2014 (-112.230 km économisés en année pleine) ;
- La modification marginale de l'offre périurbaine à compter de septembre 2014 ;
- L'extension de l'offre TPMP à compter de janvier 2014 aux 16 nouvelles communes (+30000 km commerciaux en année pleine) ;
- Le renfort du contrôle et de la lutte contre la fraude ;
- La prise en compte de l'enquête Origine Destination réalisée par la CAN à la place du délégataire pour l'année 2015 ;
- La non répercussion sur les tarifs payés par les usagers de la hausse du taux de TVA de 7% à 10%.

Vus les résultats du délégataire présentant :

- Un résultat positif de la SEM délégataire de 52 377 € pour 14,28 M€ de produits qui tient compte d'une provision de CICE de 174 430 € et de l'intégration de l'avenant 5.

Les points saillants sont notamment :

- L'offre commerciale est passée de 3,45 Mkm en 2013 à 3,44 Mkm en 2014, afin de se situer au plus près des usages constatés. ,
- La fréquentation s'établit en 2014 à 6,3 M de voyages contre 5,7 M en 2013
- Le taux d'usage est de 1,68 Voyages / Km commercial en 2014 contre 1,48 en 2013.
- Des kilomètres commerciaux périurbains qui augmentent et les km commerciaux urbains qui baissent ;
- Le réseau est exploité avec un parc de 55 véhicules en propre (hors sous-traitance) qui réalisent 2,7 Mkm commerciaux (2,85 Mkm totaux) ;
- 24 véhicules interviennent en sous-traitance et réalisent 1,11 Mkm totaux dont seulement 778.500 km commerciaux ;
- 158 agents ETP interviennent sur le réseau dont 128 conducteurs hors sous-traitance ;
- 27 conducteurs interviennent en sous-traitance sur le réseau ;
- Les charges s'élèvent à 14,23 M€ en 2014 contre 12,57 M€ en 2013 ; les charges de personnel représentent 7,4 M€ en 2014 soit la moitié des charges : 1,9 M€ de recettes d'exploitation, qui couvrent 13,3% des charges en 2014 ;
- Les recettes tarifaires s'élèvent à 1,65 M€ dont :
  - 1 M€ de recettes Grand public ;
  - 424.500 € de recettes Jeunes, scolaires, étudiants ;
  - 98.800 € de recettes sociales ;
  - 21.400 € de recettes des services spéciaux.
- 12,28 M€ de contribution de la CAN en 2014 contre 12,57 M€ en 2013 avec une actualisation bien maîtrisée ;
- Une contribution au km commercial de 4,15 € en 2014 contre 3.28 € en 2013 ;
- Le résultat de la SEM délégataire est équilibré, dégageant un résultat faible mais positif depuis 2013, il est de 52.377 € en 2014 et était de 54.450 € en 2013 pour 14,3 M€ de produits en 2014 et 14,2 M€ en 2013.

Considérant les résultats de l'année 2014,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport du délégataire du service public des transports urbains, joint en annexe, pour l'année 2014.

**Le conseil prend acte du rapport du délégataire du service public des transports urbains.**

Pour : 82  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

